

Rencontre le 3 juin 2015 entre le HCE, les deux présidentes
des délégations parlementaires aux droits des femmes et la
1^{ère} promotion de « Femmes d'avenir en Méditerranée », projet
inscrit dans le programme PRESAGE de Sciences Po et de l'OFCE





**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

POUR LES TERRITOIRES : une attention et un appui ■



Lieux de vie, lieux d'application des politiques publiques d'égalité, lieux d'impulsion de politiques locales, lieux d'innovations et de mobilisations : les territoires et leurs dynamiques sont au cœur des réflexions du Haut Conseil à l'Égalité.

Trouver l'articulation adéquate entre le global et le local, le centre et la périphérie, l'urbain et le rural, est un enjeu central de l'action publique. Le passage de 22 à 13 régions et le renforcement ou le renouvellement des instruments de l'égalité entre les territoires sont autant d'opportunités pour mieux articuler égalité femmes-hommes et égalité territoriale (réforme de la politique de la ville, réactivation du comité interministériel aux ruralités, création du CGET, CPER et fonds structurels européens 2014-2020, etc.). Dans le même temps, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle reconnaît le rôle majeur des collectivités territoriales et de leurs agent.e.s en disposant, en son article 1^{er}, que « les collectivités territoriales et l'État mettent en œuvre une politique d'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée ».

Pour relever ces défis, le HCE peut compter sur la présence de 7 élu.e.s locaux.ales. Dans un groupe de travail *ad hoc* « Egalité femmes-hommes & Egalité territoriale », le HCE a longuement auditionné et travaillé pour produire le rapport EGALiTER remis en juin 2014. L'objectif est double : porter une attention forte aux territoires — notamment les plus fragilisés où les femmes connaissent des inégalités renforcées — et venir en appui à l'action des collectivités territoriales en faveur de l'égalité entre les sexes. Cela passe aussi par des partenariats renforcés noués avec le réseau territorial du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité (SDFE), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), l'Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE), et le Centre Hubertine Auclert (CHA).

7 ÉLU.E.S LOCAUX.ALES MEMBRES DU HCE
(ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE,
ASSOCIATION DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE,
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE)

31 DÉPLACEMENTS DANS
LES TERRITOIRES EN 3 ANS,
SOIT 1/MOIS EN MOYENNÉ

PLUS
DE **4000** PERSONNES
RENCONTRÉES
DANS LES TERRITOIRES

1 RAPPORT DÉDIÉ AUX
TERRITOIRES FRAGILISÉS
ET À L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

20 FICHES ACTIONS « DES TERRITOIRES QUI
INNOVENT », ET DES DIZAINES D'AUTRES
INNOVATIONS TERRITORIALES MISES EN VALEUR

3 OUTILS DÉDIÉS AUX TERRITOIRES
(FICHE OUTIL « RÉALISER UN DIAGNOSTIC
QUANTITATIF TERRITORIAL SEXUÉ »,
ÉTUDE « CHIFFRES CLÉS », DOVALE)

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

POUR LES TERRITOIRES: une attention et un appui



DÉPLACEMENTS DU HCE

	Date	Territoire.s concerné.s	Objet	Représentant.e.s du HCE
1	27 mai 2013	Lille, Nord	Rencontre avec l'Observatoire de la parité Nord-Pas-de-Calais	Romain SABATHIER, Claire GUIRAUD
2	4 juin 2013	Île-de-France	Lancement du réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! » du Centre Hubertine Auclert	Danielle BOUSQUET
3	6 juin 2013	Auch, Gers	Participation aux travaux relatifs à la préfiguration du Contrat de Ville, et au bilan du réseau « Réseaulument égalité dans le Gers »	Romain SABATHIER
4	5 juillet 2013	Rennes, Ille-et-Vilaine	Académie d'été du DIU numérique « Etudes sur le genre » de l'Université Rennes 2	Romain SABATHIER
5	3 octobre 2013	Ensemble des régions et départements français	Rencontre avec le réseau territorial du SDFE - Délégué.e.s départementales.aux et Délégué.e.s régionales.aux aux droits des femmes	Danielle BOUSQUET
6	14 janvier 2014	Multi collectivités territoriales au niveau national	Commission pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de l'AFCCRE	Danielle BOUSQUET, Romain SABATHIER
7	27 janvier 2014	Saint-Brieuc, Côtes d'Armor	Rencontre avec des lycéens et lycéennes de 1 ^{ère} du lycée Ernest Renan sur les politiques d'égalités	Danielle BOUSQUET
8	28 février 2014	Saint-Gaudens, Hautes-Pyrénées	Rencontre avec des lycéen.ne.s de 2 ^{nde} pro « Accueil relations clients et usagers » du lycée Elisabeth et Norbert Casteret	Romain SABATHIER

	Date	Territoire.s concerné.s	Objet	Représentant.e.s du HCE
9	19 mars 2014	Ozoir-la-Ferrière, Seine-et-Marne	Rencontres inter-Conseils de la Vie Lycéenne au lycée Lino Ventura	Romain SABATHIER
10	20 mars 2014	Montauban, Tarn-et-Garonne	Conseil départemental à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'initiative de la Préfecture	Romain SABATHIER
11	11 septembre 2014	Multi collectivités territoriales au niveau national	1 ^{ère} université européenne de l'AFCCRE à Nantes	Romain SABATHIER
12	19 septembre 2014	Mur de Bretagne, Bretagne	Assises régionales de l'UR-CIDFF Bretagne « Femmes, Egalité, Précarité et Territoires »	Danielle BOUSQUET
13	7 octobre 2014	Metz, Lorraine	Rencontre « Développement économique et politique de la ville... au prisme de l'égalité des sexes » à l'initiative du CRPV Lorraine	Romain SABATHIER
14	20 novembre 2014	Strasbourg, Bas-Rhin	Colloque « Les vulnérabilités au cœur des violences faites aux femmes » à l'initiative de la ville et des associations de Strasbourg	Danielle BOUSQUET
15	25 novembre 2014	Auch, Gers	Colloque « Le vieillissement et l'isolement comme facteurs aggravants des violences faites aux femmes » à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture	Romain SABATHIER
16	28 novembre 2014	Aix-en-Provence, PACA	Présentation du rapport EGALiTER lors de la plénière du Réseau régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Geneviève COURAUD
17	3 décembre 2014	Île-de-France	2 ^{ème} journée du réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! » du Centre Hubertine Auclert	Danielle BOUSQUET
18	5 décembre 2014	Multi collectivités territoriales au niveau national	Rencontre nationale des observatoires locaux des violences faites aux femmes organisée par l'Observatoire national de la Miprof	Romain SABATHIER
19	19 décembre 2014	Auch, Gers	Présentation du rapport EGALiTER lors de la rencontre annuelle de bilan du réseau « Réseaulument égalité dans le Gers »	Romain SABATHIER
20	23 janvier 2015	Chamarande, Essonne	Rencontre du Réseau Appel des 100 « Les inégalités femmes-hommes sont aussi dans le pré » à l'initiative du Conseil général de l'Essonne	Romain SABATHIER
21	6 mars 2015	Paris	Echanges avec les délégué.e.s de classe du Lycée d'Alembert, Paris 18 ^{ème} , avec Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur	Danielle BOUSQUET

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

	Date	Territoire.s concerné.s	Objet	Représentant.e.s du HCE
22	6 mars 2015	Paris, Île-de-France	Séminaire « L'accompagnement global des femmes éloignées de l'emploi à Paris » à l'initiative de la Préfecture de Paris et avec l'appui de Pôle emploi	Romain SABATHIER
23	6 mars 2015	Evry, Essonne	Rencontre « Les femmes sont dans la place ! », organisée par le Conseil général de l'Essonne	Caroline RESSOT
24	7 mars 2015	Paris, Île-de-France	Colloque « Le sexe de la ville » du magazine en ligne Les Nouvelles News et de la Mairie de Paris	Romain SABATHIER
25	9 mars 2015	Bobigny, Seine-Saint-Denis	Rencontre « Agir contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports », organisée par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis	Romain SABATHIER,
26	19 mars 2015	Ensemble des régions et départements français	Intervention sur la politique de la ville devant le réseau territorial du SDFE - Délégué.e.s départementales.aux et Délégué.e.s régionales.aux droits des femmes	Romain SABATHIER
27	30 avril 2015	Mulhouse, Haut-Rhin	Présentation du rapport EGALiTER et échanges en Préfecture avec l'APSM et les habitant.e.s impliqué.e.s dans le travail de recueil de paroles d'habitant.e.s	Danielle BOUSQUET, Romain SABATHIER
28	7 septembre 2015	Lyon, Rhône-Alpes	Colloque international « Care, Genre et Environnement » à l'Université Lyon 3 Jean Moulin	Romain SABATHIER
29	1 ^{er} octobre 2015	Saint-Etienne, Loire	Journée professionnelle « Egalité femmes - hommes dans la politique de la Ville : comment agir ? » à l'initiative de la Préfecture, de la Métropole, du CIDFF et de SOS violences conjugales 42	Romain SABATHIER
30	8 octobre 2015	Paris, Île-de-France	Colloque « Citoyenneté et égalité dans les quartiers » au Lycée Rabelais, Paris 18 ^{ème} , à l'initiative de la Préfecture de Paris	Romain SABATHIER
31	13 octobre 2015	Multi collectivités territoriales au niveau national	Colloque « Les collectivités, actrices de l'égalité f-h : s'emparer des opportunités de la loi du 4 août 2014, insuffler une nouvelle dynamique » à l'initiative du CNFPT	Romain SABATHIER, Margaux COLLET
32	18 décembre 2015	Auch, Gers	Rencontre annuelle de bilan du réseau « Réseaulument égalité dans le Gers »	Romain SABATHIER

Comment s'assurer que les politiques d'égalité définies nationalement s'appliquent concrètement dans tous les territoires au service de toutes et tous, en particulier des femmes et des hommes en situation de précarité ou éloigné.e.s des grands centres urbains ?

Décliner les politiques d'égalité au niveau local : la territorialisation

La territorialisation consiste à adapter la mise en œuvre des politiques publiques au contexte local, en définissant et organisant les services et actions à partir et au plus près des besoins des populations. Cela passe nécessairement par une phase de diagnostic territorial. Le HCE a, au cours de ses travaux et en particulier dans son rapport EGAlITER, fortement plaidé pour que l'ensemble des diagnostics territoriaux réalisés se fonde sur des données systématiquement sexuées pour prendre en compte les réalités différenciées selon le sexe. Le HCE a ainsi élaboré conjointement avec l'Observatoire national de la Politique de la Ville une Fiche outil « Construire un diagnostic territorial quantitatif sexué » (p. 255 du rapport EGAlITER).

Ces diagnostics sexués constituent également l'étape indispensable à l'élaboration et au déploiement par les collectivités de politiques locales d'égalité. Espaces publics, services à la population, ressources humaines, finances locales, communication... comment s'y prendre pour traduire en actes l'objectif d'égalité f-h au niveau d'une collectivité territoriale ?

Accompagner les collectivités territoriales dans le développement de leurs politiques locales d'égalité

Le HCE a contribué à l'élaboration du protocole d'accord du 2 juillet 2013 signé entre les principales associations de collectivités, la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, et la ministre de la Fonction publique, Marylise LEBRANCHU. Ce protocole a fait suite au rapport de Vincent FELTESSE — ancien membre du HCE — et a précédé les avancées enregistrées dans la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle.

Le HCE apporte son soutien aux initiatives permettant l'accompagnement des collectivités vers le respect de ces nouvelles missions. Danielle BOUSQUET a ainsi, par exemple, participé au lancement du réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! » le 4 juin 2013 par le Centre Hubertine Auclert, et le HCE a été partenaire du Colloque organisé par le CNFPT le 13 octobre 2015 sur la mise en œuvre de la loi du 4 août 2014 (les actes sont disponibles sur internet).

Par ailleurs, le HCE redoublera de vigilance pour s'assurer du respect des engagements pris et des nouvelles obligations légales, et incitera les collectivités, notamment les 13 nouvelles grandes régions, à se doter d'instruments efficaces à l'image d'un centre de ressources sur l'égalité femmes-hommes.



Plus de 900 personnes réunies au colloque « Les vulnérabilités au cœur des violences faites aux femmes » organisé le 20 novembre 2014 à l'initiative de la Ville et des associations de Strasbourg.

POUR LES TERRITOIRES: une attention et un appui

Zoom sur...

Le Centre Hubertine Auclert : centre de ressources régional sur l'égalité femmes-hommes

Organisme associé de la Région Ile-de-France, le Centre Hubertine Auclert (CHA) renforce et appuie depuis 2010 les politiques locales par la mobilisation de différents publics et par la production d'expertise et de formations destinées notamment aux collectivités et aux associations. Le CHA est un précieux relais d'informations — avec l'organisation d'évènements de sensibilisation ou de sessions de formation. Il constitue un lieu efficace de partage d'expériences et de ressources — avec la production de guides ou l'égalithèque qui recense plus de 1500 outils. Cet organisme favorise également le décloisonnement, la structuration et la professionnalisation des associations intervenant dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité. Il abrite l'observatoire régional des violences faites aux femmes. Enfin, il produit des études de dimension territoriale particulièrement utiles.



Valoriser les réussites locales

Des femmes et des hommes innovent et travaillent au quotidien dans les territoires pour développer des projets et programmes qui ont fait leurs preuves en matière d'égalité femmes-hommes. Le rôle du HCE est de mettre en lumière les projets structurants dont l'évaluation a souligné les résultats positifs et le caractère transférable à d'autres territoires.

Le dispositif « Jeunes et femmes, des outils pour construire sa vie » de l'Essonne, le « Réseau contraception » implanté dans la Thiérache dans le Nord, ou encore le magazine ardéchois « Odette and Co, rurale mais pas ringarde », sont distingués parmi les 20 Fiches action du rapport EGALiTER qui peuvent inspirer l'action locale.

Le HCE poursuit également sur son site internet la diffusion du DOVALE – document de valorisation des actions locales d'égalité femmes-hommes. Cet outil, créé du temps de l'Observatoire de la Parité, vise à accompagner les collectivités territoriales dans l'auto-évaluation préalable à l'élaboration d'une politique d'égalité aussi bien interne qu'intégrée à leurs politiques publiques.

Afin d'inscrire ce travail de repérage et de valorisation des dynamiques locales dans la durée, le HCE a pour objectif d'impulser la mise en place d'un « Prix de l'action locale pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». Dans cette perspective, les « Rapports égalité femmes-hommes » que doivent désormais produire annuellement les collectivités de plus de 20 000 habitant.e.s (cf. Décret n° 2015-761 du 24 juin 2015), ainsi que les indicateurs de mise en œuvre de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, seront des éléments d'appui importants pour mettre en place cette distinction.

Porter une attention accrue aux territoires fragilisés où les inégalités f-h sont renforcées

Fruit d'une saisine ministérielle, le Rapport EGALiTER « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés » a été rendu public en juin 2014, après qu'une étude « Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux » ait été publiée en avril 2014.



Concentration de la pauvreté, répartition traditionnelle renforcée des rôles sociaux entre les femmes et les hommes et moindre accès aux droits et aux services, notamment publics : tels sont les facteurs aggravants des inégalités femmes-hommes dans ces territoires. **Ces inégalités sont massives, recoupent largement les inégalités sociales et se renforcent entre elles.** Le HCE formule 44 recommandations articulées autour de trois champs d'action prioritaires (emploi des femmes / espace public – citoyenneté – violences / accès aux droits et services) et d'une **démarche globale, dite EGALiTER (égalité femmes-hommes et égalité territoriale) composée de six piliers méthodologiques** : portage politique, formation, ciblage des crédits, coordination et animation, innovation sociale, évaluation. Le HCE identifie trois leviers pour agir mieux, plus vite et dès maintenant : les politiques publiques et services publics ; les acteurs et actrices de l'égalité, notamment les associations, dont l'accès aux financements doit être facilité et stabilisé dans la durée ; et les femmes de ces territoires, dont la parole doit être mieux entendue, dont le pouvoir d'agir, de créer et d'innover doit être mieux soutenu.

Alsace, Bretagne, Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Lorraine, Loire-Atlantique, Provence-Alpes-Côte-d'Azur : le HCE a assuré la diffusion du rapport EGALiTER en allant, à leur demande, à la rencontre des actrices et acteurs de l'égalité dans les territoires. Au cours de 17 déplacements, c'est plus de 2 400 personnes qui ont reçu une présentation directe de ce rapport. Ces interventions du HCE ont pu s'inscrire dans des journées de formation destinées aux professionnel.le.s (de l'égalité f-h, de l'action sociale, de la politique de la ville,...), ou des rencontres ouvertes au grand public. Les interventions ont été transversales couvrant les différentes dimensions du rapport, ciblées sur la politique de la ville ou les territoires ruraux, ou bien encore thématiques (violences faites aux femmes ; genre et espace public ; emploi des femmes ; etc.).



Le secrétaire général, Romain Sabathier, intervient le 9 décembre 2014 devant le réseau Réseaulument égalité dans le Gers dont le parrain est le réalisateur Patrick Jean.

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

POUR LES TERRITOIRES: une attention et un appui

Concernant les territoires d'Outre-mer, le HCE préconise dans sa recommandation n°3 une enquête dédiée. La présidente du HCE a eu l'occasion de présenter cette recommandation à Madame George PAU-LANGEVIN, Ministre des Outre-Mer, lors d'un entretien le 24 juin 2014.

Pour le HCE, l'égalité femmes-hommes doit être au cœur de la bataille pour la justice sociale. L'égalité femmes-hommes est à la fois une condition de réussite d'un développement durable des territoires fragilisés, et un rempart face à la montée des extrémismes de tous ordres.

Genre & espaces publics

Partir du local, c'est également observer l'occupation différenciée de l'espace selon que l'on est femme ou homme. La division sexuée du travail a en effet établi des rôles de sexe, légitimés par des stéréotypes de sexe, qui assignent davantage **les femmes à l'intérieur du foyer** (espace privé, du fait de leur rôle social de « reproductrice »), et **les hommes à l'extérieur** (espace public, du fait de leur rôle social de « chef de famille » ayant la responsabilité économique du ménage par le travail). Cela explique qu'encore aujourd'hui les femmes soient moins acceptées que les hommes dans l'espace public, qu'elles occupent cet espace davantage par nécessité que pour leurs loisirs, que les mobilités soient différenciées entre les femmes et les hommes. Les hommes ont davantage tendance à stationner quand les femmes traversent seulement. Dans la construction de cette différenciation de l'espace, l'adolescence est un âge clé qui fait porter aux filles le poids du contrôle social et de la « réputation ».

Au-delà des usages, la conception de l'espace public est une véritable question face à « une ville conçue par les hommes et pour les hommes » comme le soulignent les recherches du géographe Yves RAIBAUD : les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire ne sont absolument pas neutres.

Pour investir ces nouveaux enjeux et construire une ville égalitaire, le Haut Conseil dans son rapport EGALiTER formule des recommandations à plusieurs niveaux : adopter le principe de l'éga-conditionnalité pour garantir une juste répartition de l'argent public entre les femmes et les hommes qui ne renforce pas les stéréotypes ou les inégalités ; penser l'urbanisme et l'aménagement du territoire au filtre de l'égalité f-h, via notamment, dans la phase de diagnostic, des marches exploratoires. Ces diagnostics de terrain, menés par un groupe soit exclusivement composé de femmes, soit mixte, constituent un excellent levier afin de donner la parole aux femmes sur leurs besoins et leur territoire (dans une approche globale et non réduite aux seules questions de sécurité ou de propreté). Cette dynamique doit conduire à compter avec les filles et les femmes pour développer leur place dans l'espace public grâce au sport, à la culture ou à la création d'entreprises.

L'intersectionnalité comme principe directeur des travaux du HCE : la question des discriminations croisées



Adoptant l'intersectionnalité comme un des principes directeurs de ses travaux – c'est-à-dire l'étude de la situation de personnes connaissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société (sexe, âge, origine, territoire, handicap, orientation sexuelle, classe sociale, etc.), le HCE a, au-delà de la question territoriale, sociale ou d'origine, commencé lors de ce 1^{er} mandat à prendre en compte la situation des femmes en situation de handicap. Danielle BOUSQUET est ainsi intervenue en ouverture du colloque de l'association « FdFA – Femmes handicapées, Citoyennes avant tout ! » le 28 avril 2014. Le 3 février 2015, Maudy PIOT, Présidente de l'association FdFA, a été nommée membre du HCE par arrêté du Premier ministre. Sa voix et son travail contribuent à développer la prise en compte, dans les travaux du HCE, de la situation vécue par les femmes en situation de handicap. ■

Zoom sur...

Les territoires ruraux

Le HCE a lancé le 15 octobre 2014 la campagne #EGALiTER pour célébrer, pour la première fois en France à un niveau institutionnel, la Journée mondiale des femmes en milieu rural (promue par l'ONU). Cette campagne, réalisée à partir de 4 visuels téléchargeables et diffusables en ligne, visait à mieux faire connaître et reconnaître les inégalités f-h renforcées en milieu rural et à inscrire cette question à l'ordre du jour des Assises de la ruralité et du plan d'action adopté par le Gouvernement en mars 2015 lors du Comité interministériel aux ruralités. Une des 46 mesures prises reprend une recommandation du HCE en fixant un objectif de 40 % de femmes parmi les créateur.trice.s d'entreprises en milieu rural (mesure 39). Un groupe de travail consacré aux données sexuées en milieu rural a par ailleurs été créé par le CGET.



Du local au global,
un réseau qui s'étend

VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL:

un regard et une voix ■



Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est soucieux de promouvoir l'intégration, dans la politique française d'égalité, des grands textes de référence multilatéraux. Le HCE souhaite également partager ses travaux et échanger sur les problématiques communes aux femmes dans le monde, avec des associations, chercheur.e.s ou institutions partenaires. Le HCE a souhaité donner suite aux invitations de pays étrangers, à quelques demandes de coopération bilatérale et d'entretiens. La Commission « Droits des femmes, enjeux européens et internationaux » suit les développements internationaux, s'implique graduellement au niveau européen et a présenté ses contributions sur les thèmes de l'asile, de la stratégie française « genre et développement », et de l'autonomisation des femmes face aux enjeux climatiques.

1 COMMISSION DU HCE DÉDIÉE
AUX ÉCHELONS EUROPÉEN
ET INTERNATIONAL

11 PARTICIPATIONS À DES
ÉVÈNEMENTS À DIMENSION
EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE

1 DÉSIGNATION EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ
CONSULTATIF SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES INSTITUÉ
AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

1 VOIX INDÉPENDANTE
AUPRÈS DU COMITÉ
DES NATIONS UNIES
CEDEF-CEDAW

21 PAYS CONCERNÉS
PAR UN CONTACT
DIRECT AVEC LE HCE

5 PAYS AVEC LESQUELS
LE HCE A NOUÉ
UNE COOPÉRATION

PLUS
DE **1 000** PERSONNALITÉS ISSUES DE PLUS DE
25 PAYS SIGNATAIRES DE L'APPEL SUR
www.femmesetclimat.fr

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL: un regard et une voix

Au niveau multilatéral, la voix du HCE dans les enceintes de l'ONU

En tant que membre des délégations ministérielles, la Présidente du Haut Conseil à l'Égalité a ainsi participé aux réunions de la « Commission de la Condition de la Femme » à New-York en mars 2014 et 2015, avec les présidentes des Délégations aux Droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat, et des représentantes de la société civile. La contribution de la France, qui défend avec la majorité de ses partenaires européens une vision universaliste et progressiste des Droits des femmes et de leur autonomisation, est importante face aux offensives répétées d'Etats conservateurs visant à relativiser le concept même d'égalité femmes-hommes au nom de traditions et de cultures différentes.



—■ **La « Commission de la Condition de la Femme » (CCF) / « Commission on the Status of Women » (CSW) :** Cet organe intergouvernemental rattaché à l'ECOSOC a été créé en 1946 pour la promotion de l'égalité des sexes et des Droits des femmes. La Commission a été chargée du suivi annuel de la mise en œuvre de la Déclaration et de la Plate-forme adoptées par 189 Etats-membres lors de la 4^{ème} Conférence mondiale des femmes à Pékin en 1995, qui préconisent des mesures dans 12 domaines critiques pour l'autonomisation des femmes. Elle élabore de nouvelles mesures et contribue à l'intégration d'une perspective de genre dans les activités des Nations Unies. ONU-Femmes coordonne la CCF et soutient les Etats-membres.

La Présidente du Haut Conseil à l'Égalité a par ailleurs présidé la Délégation française à la Commission Population et Développement en avril 2014 et 2015. L'approche par les Droits retenue au Caire, le principe d'égalité entre les deux sexes, et la problématique spécifique du plein accès des femmes et des filles à leurs droits sexuels et reproductifs, sont là aussi régulièrement remis en cause par les Etats les plus conservateurs, très actifs pour en limiter la portée.



—■ **La Commission Population et Développement / Commission on Population and Development (CPD) :** Créée en 1946 et renommée Commission Population et Développement après l'adoption au Caire en 1994 du Programme d'action de la 3^{ème} Conférence internationale sur la Population et le Développement (173 Etats-parties), cette Commission a promu une nouvelle vision de la population et du développement axée sur le principe d'égalité et sur les Droits humains (plutôt que sur des objectifs quantitatifs définis par les Etats), notamment des femmes et adolescent.e.s, incluant l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs. La réalisation de ces droits concourt au développement des pays pauvres et à l'autonomisation des filles et des femmes de ces pays.

Zoom sur...

Le plaidoyer « Soutenir les femmes face au dérèglement climatique »

En prévision de la COP21 qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris, la Présidente du HCE et ses homologues des Délégations aux Droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat ont formé un groupe de travail pour élaborer un plaidoyer. L'objectif visé était de sensibiliser les négociateur.rice.s et l'opinion publique à l'importance de la contribution des femmes dans les pays en développement à la lutte contre le dérèglement climatique. Pour ce faire, il s'est agi d'appeler au nécessaire renforcement de leurs Droits et de leur participation à tous les niveaux de la lutte contre les changements climatiques (atténuation, adaptation, financements, capacités, accès à la technologie...). L'appel, soutenu dès l'origine par une centaine de personnalités d'horizons très divers, a été ouvert à la signature du public sur www.femmesetclimat.fr, à l'issue d'une cérémonie de remise au Président de la COP 21, M. Laurent Fabius, accompagné des Ministres Marisol Touraine et Pascale Boistard, le 16 octobre.

Le groupe de travail et les associations féministes, qui ont activement défendu l'autonomisation des femmes pendant la COP 21 au Bourget, ont accueilli avec satisfaction la mention de l'importance du respect des Droits humains, de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le Préambule de l'Accord de Paris du 12/12/2015, ainsi que l'intégration des questions de genre dans les articles relatifs à l'adaptation et au renforcement des capacités. Pour autant, nous devons continuer de plaider pour consolider ces acquis et améliorer l'accès des femmes aux financements affectés à la lutte contre le dérèglement climatique.

Ce groupe de travail comprenait aussi le Professeur de démographie de Paris-Descartes Yves Charbit, des représentant.e.s d'associations : Serge Rabier (Equipop), Yveline Nicolas (Adéquations), Fanny Petitbon (Care France), des fonctionnaires de l'OIF et de l'AFD, ainsi que, à titre d'observatrices, des agentes du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.



VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL: un regard et une voix

Lors de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la ratification de la CEDEF par la France (17/12/2013) organisée à l'Assemblée nationale par la Ministre des Droits des femmes, qui y a annoncé la levée des réserves de la France, Christiane FÉRAL-SCHUHL, bâtonnière du Barreau de Paris et membre du HCE, avait évoqué les avancées et les lacunes de la mise en œuvre de la CEDEF par la France. En octobre 2015 au siège de l'ONU à Genève, le Président de la Commission « Droits des femmes et enjeux européens et internationaux », Maxime FOREST, a présenté l'analyse par le HCE des 7^{ème} et 8^{ème} rapports périodiques de la France devant le Comité CEDEF. Il était pour cela aux côtés de représentant.e.s de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, devant le Comité CEDEF lors de l'audition des Instances nationales des Droits de l'Homme. Le Comité CEDEF auditionnera la France en juillet 2016.



- **La Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Encontre des Femmes (CEDEF) / Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW).** Adopté en 1979, ce Traité est légalement contraignant en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations pour les 188 Etats qui l'ont ratifié (Iran, Somalie, Soudan, Niue et Tonga ne l'ont pas signé). La CEDEF comprend un Comité de suivi basé à Genève (23 expert.e.s élu.e.s) qui examine les rapports de chaque Etat tous les 4 ans environ et émet des recommandations. Un mécanisme de saisine individuel ou collectif a été créé dans un Protocole facultatif (106 Etats-parties).

Au niveau multilatéral, la voix du HCE dans les enceintes européennes



- **Conseil de l'Europe :** La Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a mené des entretiens au Conseil de l'Europe pour explorer les perspectives de coopération, début 2015. Le HCE s'appuie sur le référentiel des travaux normatifs du Conseil de l'Europe (conventions, stratégie, recommandations en matière de droits des femmes et d'égalité femmes-hommes), et tout particulièrement sur la Convention sur la lutte contre la Traite des Êtres humains (2005) et la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (2011). M^{me} Françoise BRIÉ, membre du HCE, est devenue membre du GREVIO, l'organe de suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. La Présidente de la Commission « Parité » du HCE a présenté notre rapport sur la parité en France en 2014 devant la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.



- **Union européenne :** La Présidente du HCE et le Président de la Commission « Droits des femmes et enjeux européens et internationaux » ont rencontré en février 2015 la Conseillère de la Commissaire Justice, Consommateurs et Égalité de genre, pour évoquer différents thèmes : intégration d'une perspective de genre dans la Stratégie 2020 (objet d'une contribution écrite du HCE à la

Zoom sur...

L'Institut européen pour l'Égalité de Genre, *European Institute for Gender Equality (EIGE)*

Basé à Vilnius, cet organisme promeut l'égalité de genre au sein de l'Union européenne. Il effectue des études, facilite la coopération entre chercheur.e.s européen.ne.s sur le genre, recense les bonnes pratiques, compile et analyse des données statistiques comparatives, qui alimentent ensuite les réflexions et décisions de la Commission et des Etats-membres. Le HCE a eu des échanges utiles avec EIGE sur les analyses d'impact des projets de loi sur le genre, et sur l'Indice d'Égalité de Genre, instrument de référence à consulter :

<http://eige.europa.eu/gender-statistics/gender-equality-index>.



consultation publique de la Commission), future Stratégie Égalité 2016-2020 de l'UE (autre contribution écrite ultérieure), travaux du Comité Consultatif sur l'Égalité des chances de l'UE, et présentation de nos activités. Un échange fructueux a également eu lieu avec la Conseillère du Commissaire chargé de l'Énergie et de l'Action climatique sur le projet de plaidoyer sur l'autonomisation des femmes face aux enjeux climatiques.

Le HCE a participé au stimulant **Forum sur l'avenir de l'Égalité de genre** organisé par la Commission, réunissant associations et représentant.e.s des Gouvernements. L'importance de prolonger la Stratégie pour l'Égalité 2010-2015 y a été unanimement soulignée. Le HCE a également répondu à la consultation publique de la Commission sur les thèmes prioritaires d'une éventuelle Stratégie 2016-2020 et invité ses partenaires à y contribuer.



Le HCE est devenu membre du **Comité Consultatif de l'UE sur l'Égalité des chances** au printemps 2015. Ce dernier réunit haut.e.s fonctionnaires, représentant.e.s des instances indépendantes en matière d'égalité et des partenaires sociaux, pour examiner les demandes d'avis de la Commission ou présenter ses propres avis.

Nous souhaitons intensifier nos échanges avec la **Commission FEMM (droits des femmes et égalité de genre) du Parlement européen**, qui a produit des résolutions de synthèse éclairantes sur la situation des droits des femmes dans l'UE (rapport Estrela, prônant l'accès de toutes les femmes européennes à la contraception et à l'IVG, rejeté par les conservateurs ; rapports Tarabella et Noichl adoptés ; rapport sur les Droits humains et la démocratie dans le monde en 2014 condamnant la GPA en décembre 2015).

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL:

un regard et une voix

Au niveau bilatéral, des coopérations privilégiées et des entretiens diversifiés



Maroc : Une première coopération s'est nouée avec le Maroc en 2013, sur la base notamment d'une déclaration conjointe de la Ministre française des Droits des femmes et de la Ministre marocaine de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social (avril 2013) invitant au partage d'expériences, d'évaluations et de réflexions engagées en matière de Droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes entre le HCE et l'APALD (Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les formes de Discriminations), dont la création est prévue à l'article 19 de la Constitution de 2011. Au cours d'échanges successifs avec des délégations officielles marocaines en 2013 et 2014, la Présidente a exposé l'indépendance de fonctionnement du HCE, la grande diversité de sa composition (expert.e.s, associations, élu.e.s,...) et l'importance de notre interaction avec la société civile et les autres instances de défense des Droits humains.

L'expérience du HCE a été présentée par le Président de la Commission « Droits des femmes et enjeux européens et internationaux » lors d'un colloque sur les Droits des femmes dans l'espace méditerranéen, en lien avec le Forum Mondial des Droits Humains (FMDG), en novembre 2014. Enfin, à l'initiative du Conseil de l'Europe, une session d'échanges approfondis s'est tenue à Paris avec une délégation de l'Observatoire marocain de la Violence à l'égard des femmes (ONVEF) en juin 2015.



Chili : Une coopération a été amorcée à l'initiative de l'Ambassadeur du Chili en France. Une déclaration signée en juin 2015 entre la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et la Ministre chilienne en charge du Service des Droits des femmes prévoit de mobiliser l'expertise du HCE. La Ministre Claudia Pascual et la Présidente du HCE se sont entretenues à cet effet en marge de la visite d'Etat en France de la Présidente du Chili, Michelle Bachelet. Des échanges sont envisagés avec une délégation chilienne en mai prochain.



Québec : Une coopération s'est nouée entre le Conseil du Statut de la Femme et le HCE, à l'occasion de la visite en France de la Présidente du CSF, Julie Miville-Dechéne, à l'invitation du Centre Hubertine Auclert. Avec le soutien du Consulat général de France à Québec et du Ministère des relations extérieures du Québec (65^{ème} CPCFQ), une première mission associant le Centre Hubertine Auclert et le HCE s'est rendue à Québec pour une série d'échanges fructueux sur nos travaux respectifs et les projets à mener pour consolider les avancées en matière de droits des femmes, ainsi que plus spécifiquement comparer nos analyses sur l'éducation à la sexualité et les stéréotypes dans les manuels scolaires. Une mission retour du CSF est attendue avant l'été prochain.

Japon : Dans le prolongement d'échanges parisiens avec des chercheuses japonaises et à l'initiative de l'Institut français au Japon, la Présidente du HCE s'est rendue au Japon au printemps 2015 pour participer à un colloque à l'Université Meiji de Tokyo sur le HCE et les politiques d'égalité en France et à un débat sur la lutte contre les inégalités femmes-hommes à l'Université de Kyoto. Les échanges se poursuivront en 2016 avec un colloque inédit du groupe d'amitié franco-japonais le 11 février 2016 à l'Assemblée nationale dont le HCE est partenaire, avant la mise à l'agenda de l'égalité f-h à l'ordre du jour du G7 qui se tiendra au Japon en mai 2016.



Suède : Des échanges sur la lutte contre le système prostitutionnel en Suède se sont tenus avec des responsables suédoises à Paris, dont un colloque à l'Assemblée nationale en 2013. Les politiques d'égalité suédoises sont régulièrement observées pour leur caractère pionnier et souvent efficace.



Entretiens avec des personnalités intéressées par les questions d'égalité

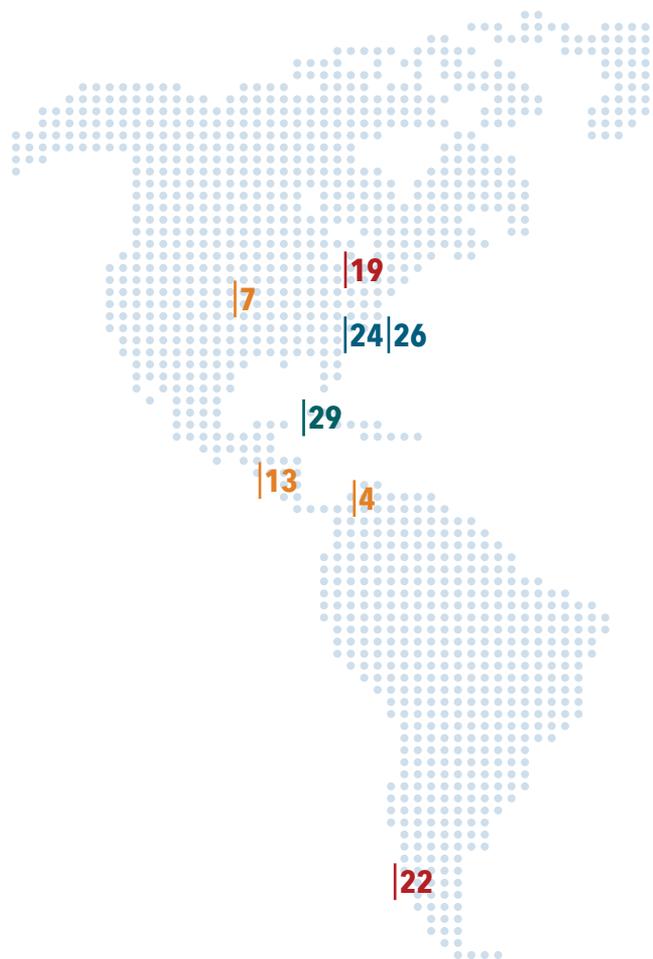
La Présidente, des membres ou le Secrétariat général du HCE ont reçu, souvent à la demande du Ministère des Affaires étrangères, des personnalités venues de 20 pays sur tous les continents et de passage en France qui souhaitent connaître les politiques françaises en matière d'égalité femmes-hommes, le rôle et les travaux du HCE, y puisant parfois matière à inspiration institutionnelle ou thématique dans leurs propres pays et domaines, et nous enrichissant en retour du partage de leurs préoccupations, stratégies et expériences. ■



**Du local au global,
un réseau qui s'étend**

VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL: un regard et une voix

Le HCE établit la majorité de ses relations internationales depuis la France, grâce aux rencontres à Paris avec de diverses personnalités et délégations étrangères. Ces rencontres s'inscrivent le plus souvent dans le cadre du programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA) du Ministère des Affaires étrangères. Par ailleurs, le HCE, représenté par sa présidente, un autre membre et/ou un membre du secrétariat général, peut être amené à participer à des événements à dimension européenne ou internationale, avec le soutien logistique du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère en charge des Droits des femmes, de la Commission européenne, ou de la puissance invitante.



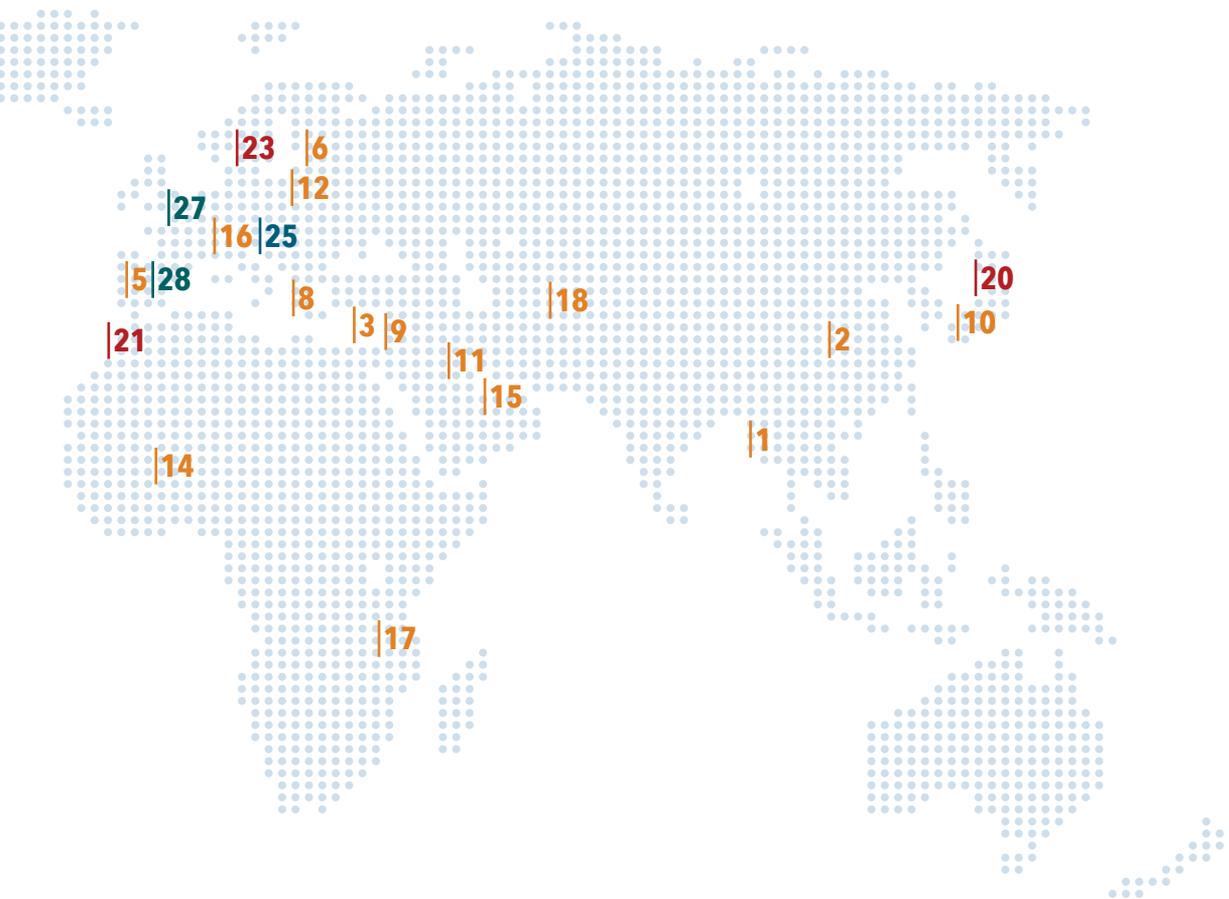
Echanges en France avec des délégations nationales ou personnalités étrangères

1 Birmanie	10 Japon
2 Chine	11 Koweït
3 Chypre	12 Lituanie
4 Colombie	13 Nicaragua
5 Espagne	14 Niger
6 Estonie	15 Qatar
7 Etats-Unis	16 Suisse
8 Grèce	17 Tanzanie
9 Israël	18 Turkménistan

Coopérations bilatérales

(dont déplacements du HCE à l'étranger)

19 Québec
20 Japon
21 Maroc
22 Chili
23 Suède



Participation aux grands évènements internationaux

- |24** Commissions de la condition de la femme (CSW) 2013, 2014, 2015 au siège de l'ONU à New-York
- |25** Conférence régionale sur la population et le développement (ICPD) 2013 au siège de l'ONU à Genève
- |26** Conférences internationales sur la population et le développement (ICPD) 2014, 2015 au siège de l'ONU à New-York

Autres déplacements à dimension internationale du HCE

- |27** Bruxelles (Commission européenne / Parlement européen / Conseil des Communes et Régions d'Europe)
- |28** Madrid (rencontre dans le cadre du programme EUROsocial)
- |29** La Havane (participation au 7^{ème} congrès cubain d'éducation, orientation et thérapie sexuelle)

**Du local au global,
un réseau qui s'étend**